

Hector et son crime

De la fonction paternelle de la justice des mineurs

Jacques MUNOZ

Educateur

Hector, 14 ans et demi, a participé au meurtre d'un homme ne sachant pas nager en le jetant dans un canal.

SI L'ON APPELLE « fonction » l'exercice d'une charge qui contribue à la bonne marche de la vie sociale, il faut situer la fonction paternelle comme une fonction tierce, inscrite entre la mère et l'enfant. Elle est le fondement de la socialisation. Elle permet à l'enfant de renoncer à la possession de la mère et de s'identifier au père. L'enfant intègre le sens de la limite à sa toute-puissance : il assimile le fondement même de la loi. Or, la clinique éducative nous enseigne que les pères des jeunes criminels tiennent rarement leur rôle. Tels pères sont violents, alcooliques, délinquants, affaiblis ou malades, voire décédés. Tels autres sont des amants de passage ou quittent le foyer après un divorce difficile. D'autres, enfin, comme le père d'Hector, disparaissent parce qu'ils ont été exclus par leur compagne de leur relation avec l'enfant.

En quoi la défaillance du père joue-t-elle un rôle dans le meurtre ? Où se situe-t-elle dans la genèse du meurtre ? Et comment établir une relation d'aide auprès d'un jeune criminel ?

DE L'ARCHÉOLOGIE D'UN HOMICIDE

Le meurtrier a son histoire, et le meurtre son contexte. Aussi un homicide a-t-il une archéologie où l'on trouve naturellement le père et la mère. Extraits de nos rencontres avec M^{me} H, la mère : « Monsieur, mon fils ne m'écoute plus, il n'en fait qu'à sa tête ! lancera-t-elle, exaspérée. – Et à son âge, Madame H, comment cela se passait-il avec vos parents ? – Oh ! Monsieur, à son âge, j'étais en petites chaussettes, et j'avais des couettes... » Ainsi nous apprend-elle qu'elle est restée une petite fille modèle, très liée à ses parents. Elle nous révèle cependant qu'elle ressent aujourd'hui son père comme un être distant et autoritaire, et sa mère comme une femme abusive et toute-puissante. « Je n'ai jamais eu d'affection, moi, Monsieur... »

La première union de M^{me} H eut pour principal objectif la fuite du foyer parental, et se conclut vite par l'échec et la séparation. Plus tard, elle rencontra M. H. Le couple vécut « heureux », selon les termes de M^{me} H, pendant un an. Puis, moins de deux mois après la nais-

sance d'Hector, les conflits le brisèrent. D'une façon générale, M^{me} H se plaint des hommes qu'elle a connus. En réalité, elle est assez ambivalente sexuellement. « Hector n'a connu que des femmes pendant son enfance », reconnaîtra-t-elle. Peu réussies, ses relations conjugales furent toujours source d'anxiété. Est-ce là le résultat de la rigidité de l'éducation qu'elle a reçue ? De plus, elle reste attachée à ses parents, et financièrement dépendante de son père qui lui verse des mensualités de 1 500 francs.

Nous n'aurons du père d'Hector que l'image que nous en donnera M^{me} H. Nous ne savons pas où il vit. Au cours de nos entretiens avec elle, il apparaît clairement qu'il a été exclu de sa relation avec son fils par M^{me} H, et finalement forcé de quitter le domicile conjugal. M^{me} H se vouait cependant corps et âme à Hector : « J'adorais mon fils... Il n'y avait plus que lui qui comptait... » Ainsi formait-elle avec son fils une sorte de couple qui niait sa relation avec M. H.

Hector n'a donc pas connu son père. Absence du père qui n'a pu, de la place lui revenant entre la mère et le fils, ni « dire » ni « interdire ». Il a juste servi à payer la pension alimentaire. De sorte qu'Hector n'a jamais pu affronter son père ni se forger une personnalité, en cherchant à surmonter l'angoisse que provoque la rivalité paternelle. Interdit d'identification au père, autrement dit privé de tout rapport à sa propre identité, il n'a pas appris à maîtriser sa sensibilité ni à faire barrage à ses pulsions.

DE L'ARCHITECTURE D'UN HOMICIDE

Il apparaît que l'acte meurtrier d'Hector résulte à la fois d'une indivision mère-fils et de la recherche par le fils de sa propre identité. Et c'est à une fuite en avant qu'aboutira la fusion impossible mère-fils.

La nuit du meurtre s'inscrit dans une période où Hector et sa mère ne se supportaient plus. « Elle m'étouffait, elle m'encombrai... Je ne pouvais plus rien faire... », se plaindra Hector. « Il n'entendait rien... Il était insupportable... », dira sa mère. Hector ne tolérerait plus que sa mère se projette en lui, qu'elle l'oblige à partager les mêmes aspirations, les mêmes attentes

qu'elle. Il rejetait avec violence la culture « bourgeoise » qu'elle cherchait à lui inculquer. « Il m'arrivait de vouloir partir... », déclarera-t-il. Ainsi se retrouva-t-il à plusieurs reprises errant sur les boulevards. Il y rencontra à travers une passion commune pour le *hard rock* des copains, et forma avec eux l'équipée qui se révéla meurtrière.

Jeunes adultes, ses copains l'attiraient, et il voulait leur paraître à son avantage, leur faire plaisir, et il espérait s'épanouir à leur contact. « Ils étaient plus grands que moi. Je les écoutais... Ils me rassuraient... » Hector aimait partager sa vie avec des hommes jeunes. A leur contact, il apprenait à rivaliser, il tentait de se dépasser ; il se comportait en véritable spectateur de sa propre puissance. Et c'est cette quête d'identité qui va conduire Hector à commettre l'acte fou.

Pour décrire son acte, Hector emploiera le mot jeu. « Ce n'était pas méchant, ce n'était qu'un "jeu"... On chahutait... » Or, le chahut n'est-il pas subversif, n'est-il pas le révélateur d'un ordre inversé ? Il est évident qu'Hector éprouvait le besoin impérieux de se séparer de sa mère, de prendre son envol, de vivre pour lui-même. Mais où aller ? Vers qui ? Le jeu est aussi la marge de liberté donnée entre deux repères établis et fixes. Et Hector était précisément en quête de l'ordre culturel symbolique, dont le père est un représentant, de l'autre côté de la marge ludique. Nul n'a jamais pu se fonder seul.

Le soir du meurtre, Hector a joué à libérer sa jouissance, à lui donner libre cours. Point d'obstacle ni de médiation entre lui et la toute-puissance. Il voit le seul fond de l'abîme où il jette le corps d'un homme qu'il prend pour une chose.

AIDER LE JEUNE CRIMINEL

« Comment peux-tu accepter que ton fils ait été traité de criminel ? » C'est en ces termes qu'un jour la grand-mère d'Hector apostrophera sa fille. Le criminel se place hors la chaîne des générations. Si l'on veut qu'il retrouve une place dans la société, il faut lui redonner un statut et l'aider. Tel est le sens du rituel déployé par la justice des mineurs. Les juridictions pour mineurs remplissent leur fonction « paternelle » chaque fois qu'elles font référence à la Règle et à la Limite. Et elles sont concrètement relayées sur le terrain par les éducateurs.

L'audience met en scène le sujet dans son rapport avec la règle à respecter. Deux figures incarnent dans la durée la « paternité » : le juge et l'éducateur.

Le jour du jugement, le juge se comporta en « père » imaginaire et symbolique, lorsqu'il déclara Hector coupable des faits du meurtre. Le père imaginaire, tel un

dieu, profère l'interdit, brandit la menace et pratique la castration. Le père symbolique est l'autre face signifiante du juge, qui amène le jeune accusé à reconnaître une limite à sa jouissance. Accessoirement, le juge, dans le suivi des mesures judiciaires, peut se comporter en père « réel ». Il se montre alors proche des justiciables. Il intervient sans fard, jouant de ses certitudes et de ses interrogations. Il devient un personnage concret.

L'éducateur a pour mission, lui, de mettre en œuvre la décision de justice. Il occupe une place structurale qui le légitime et qui autorise son discours. Par son rôle, l'éducateur remplit lui aussi la fonction de « père réel », qu'il partage avec le juge des enfants. La gestion du quotidien et l'accompagnement éducatif impliquent nécessairement cette fonction. Successivement, il s'identifiera au mineur, puis, au contraire, constituera pour lui un obstacle. Si le juge demeure le détenteur suprême du pouvoir décisionnel en ce qui concerne le mineur, l'éducateur œuvre, lui, comme un collaborateur aîné, un médiateur de référence chargé de l'éducation du mineur, de lui enseigner ce qui est « raisonnable ». L'éducateur sera parfois mieux placé que de nombreux pères pour éveiller un espoir chez le jeune, pour le fonder au monde. L'autorité morale tient, en effet, au sentiment de ce qui est grand dans la tâche qu'on accomplit. Or, beaucoup de pères, absents, malades, diminués, rejetés ou dépressifs, suscitent rancœur, découragement, agressivité, au lieu d'inspirer de la bienveillance, du courage ou de l'espoir.

EDUQUER, RÉPARER

Eduquer, c'est élever l'enfant à l'état d'homme, c'est travailler à lui faire acquérir la valeur morale. Les finalités de l'éducation sont à la fois politique et subjective. Sa dimension politique a trait à l'institution du sujet. Elle consiste en une adresse de la société à l'homme. Et, dans la réalité, elle a pour devoir de relayer le discours du juge, interprète du message social symbolique. Le jeune criminel, après son acte, n'est pas jeté aux oubliettes. L'éducateur, mandaté par le juge, a pour objectif de le réinscrire dans le tissu social. Il doit donc permettre au jeune criminel d'assimiler la logique sociale et l'interdit, la Règle et la Limite. Ce sont là autant d'éléments qui, un jour, font de l'adolescent un adulte, et du fils un père. La dimension subjective de l'acte d'éduquer est initiée dans la confrontation par la justice du jeune criminel à son acte. Prendre conscience de son acte homicide, le penser en tant que tel, c'est rendre possible l'émergence de culpabilité. Celle-ci est inséparable de la notion de responsabilité, et elle ouvre à la construction de l'identité et à la révélation de la liberté du sujet. Et c'est la conscience de cette liberté qui peut encourager une action de réparation symbolique.

Ainsi, le chemin vers la réparation comporte des étapes par lesquelles doit passer le jeune criminel : culpabilité, responsabilité, identité et liberté.

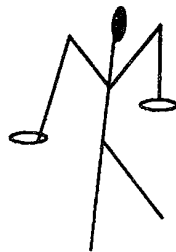
Le meurtre constitue un acte irrévocable. Son énormité invite au déni. Et le temps recèle un pouvoir de dispersion qui incite le sujet à se séparer de ses actes. C'est justement ce piège qu'évitera l'éducateur. Il entamera, au contraire, et approfondira les échanges sur la démarche homicide. Le sens de la relation, l'absence de préjugés défavorables à l'encontre des jeunes meurtriers, les techniques d'entretien et le savoir-faire éducatif se révéleront ici indispensables.

Il arrive le plus souvent que le jeune criminel prenne conscience finalement qu'il est bel et bien l'auteur de l'acte meurtrier pour lequel il a été condamné. « Je voulais me prouver que j'existais, que je serais pour une fois le meilleur puisque j'étais entouré de plus grands qui me protégeaient... Je ne voulais pas le tuer, et pourtant j'ai bien pris part à ce meurtre », reconnaîtra Hector. C'est une prise de conscience qui finit par peser de tout le poids de la culpabilité qu'elle engendre et qui ronge le jeune criminel. « Mais qu'est-ce que j'ai fait ? » se lamentera-t-il. Le jugement qu'il portera sur son acte sera absolument négatif. Et c'est le décalage entre sa conduite réelle, ce qu'elle a été, et la conduite qu'il aurait dû suivre qui l'amène à élaborer sa culpabilité et à ressentir de la honte. Ainsi identifié à sa honte, Hector voulut se libérer de la souillure qui le hantait.

Se séparer de son acte, c'est soit tenter de l'oublier, de le rejeter, soit s'efforcer de le comprendre, de le revendiquer, de se l'approprier ; puis vouloir en répondre. Or, la responsabilité se fonde sur sa nature à la fois rétrospective et prospective. Hector réalisa qu'il était bien ce même adolescent qui avait accompli dans le passé un acte meurtrier, et qui se trouvait aujourd'hui en mesure de se le représenter. Le mouvement rétros-

pectif de la responsabilité construit avec le temps l'identité du sujet. Hector s'est senti coupable du fait de la rémanence du passé en lui. De plus, l'aptitude à la représentation de l'acte, l'accès à la conscience normative valent aussi pour l'avenir : ils présentent un caractère prospectif. En effet, se découvrir capable de transgresser l'interdit, c'est comprendre que la culpabilité et la responsabilité « collent » à l'action du sujet. Et cette action est déterminée par la liberté du sujet, par l'autonomie de sa volonté. Ainsi, Hector sait que le soir des faits il aurait pu se conduire autrement. L'autonomie de sa volonté implique un choix, une dualité. Hector a compris qu'il détenait le pouvoir de transgresser l'interdit, mais aussi celui de respecter la loi et de se déterminer lui-même. Aussi l'avons-nous entendu demander, alors qu'il réclamait de subir une épreuve de « purification » : « Mais comment je peux réparer ? »

Réparer, c'est donc accepter de faire amende honorable, d'assumer sa dette envers la mémoire de la victime, la partie civile et la société. Hector s'est engagé dans une double activité de réparation. D'abord, il voulut découvrir comment un sauveteur vient secourir une personne qui se noie. Il s'est investi dans des cours de secourisme, et il a obtenu une attestation de formation aux premiers soins (AFPS). Ensuite, Hector a tenu à travailler au sein d'une association dont la mission consiste à venir en aide aux personnes en difficulté et sans domicile. Là, il a donc rencontré des femmes et des hommes SDF, et c'est à travers la découverte de l'un d'entre eux, c'est en partageant ses joies, et surtout ses peines, qu'il a appris ce qu'est l'humanité, qu'il s'est laissé gagner par elle. Humanité qu'il n'avait pas su lire dans le visage de l'homme jeté dans le canal. Il eut un jour cette parole comme conclusion de son expérience dans cette association : « Plus jamais je ne pourrai regarder un homme sans penser à son histoire et à la mienne. » ●



Il [Vautrin] était un de ces gens dont le peuple dit : Voilà un fameux gaillard. Il avait les épaules larges, le buste bien développé, les muscles apparents, des mains épaisses, carrées et fortement marquées aux phalanges par des bouquets de poils touffus et d'un roux ardent. Sa figure, rayée par des rides prématurées, offrait des signes de dureté que démentaient ses manières souples et liantes. Sa voix de taille-basse, en harmonie avec sa grosse gaieté, ne déplaisait point. Il était obligeant et rieur. [...] Comme un juge sévère, son œil semblait aller au fond de toutes les questions, de toutes les consciences, de tous les sentiments. [...] Il savait ou devinait les affaires de ceux qui l'entouraient, tandis que nul ne pouvait pénétrer ses pensées ni ses occupations. Quoiqu'il eût jeté son apparente bonhomie, sa constante complaisance et sa gaieté comme une barrière entre les autres et lui, souvent il laissait percer l'épouvantable profondeur de son caractère. Souvent une boutade digne de Juvénal, et par laquelle il semblait se complaire à bafouer les lois, à fouetter la haute société, à la convaincre d'inconséquence avec elle-même, devait faire supposer qu'il gardait rancune à tout l'état social, et qu'il y avait au fond de sa vie un mystère soigneusement enfoui.

Honoré de BALZAC, Le Père Goriot, 1834.